

-
Mercredi 25 mai 2022

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES SE DOTE D'UN PLAN D'ACTIONS POUR L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'AIR DANS LES GARES ET STATIONS SOUTERRAINES

L'amélioration de la qualité de l'air dans les stations de métro et RER est un sujet important pour Île-de-France Mobilités en tant qu'autorité organisatrice des Mobilités et pour la Région Île-de-France qui a initié des appels à projets pour expérimenter des solutions innovantes afin de limiter les émissions de particules fines et ultrafines.

Île-de-France Mobilités avec ses opérateurs RATP et SNCF se dote aujourd'hui d'un plan d'actions en continu pour l'amélioration de la qualité de l'air dans les enceintes ferroviaires souterraines qui sera enrichi au fur et à mesure de connaissances, des évolutions de normes et des progrès technologiques.

Les actions sont regroupées en 3 axes principaux :

- Mieux connaître la qualité de l'air et mieux informer le public
- Développer les outils existants et en tester de nouveaux
- Faire évoluer les trains du métro et du RER pour diminuer les sources d'émissions

Améliorer la connaissance sur les particules fines et améliorer l'information du public

Pour que les solutions apportées soient efficaces, il est essentiel de développer les connaissances sur les particules fines et ultrafines dans les espaces souterrains en toute transparence. Il est notamment nécessaire de mieux identifier les sources d'émissions, de comprendre les facteurs d'influences et d'étudier les caractéristiques physico-chimiques des particules.

Aujourd'hui, 8 sites sont équipés de stations de mesures*. Ces résultats seront complétés de mesures ponctuelles dans les stations et dans les rames avec des critères harmonisés (conformément au guide INERIS) pour avoir une connaissance plus complète et mise à jour régulièrement. De plus, Île-de-France Mobilités a demandé aux opérateurs de développer des capteurs de surveillance des particules ultrafines (PM 0,1) afin d'obtenir une meilleure cartographie des réseaux.

L'une des priorités est la transparence des données collectées avec davantage de données disponibles en Open Data pour mieux informer les voyageurs.

Île-de-France Mobilités va plus globalement prendre appui sur l'expertise d'Airparif avec un nouveau partenariat pour disposer d'une expertise scientifique, améliorer les méthodes de mesures, expertiser les solutions proposées par les opérateurs et recommander les actions les plus utiles et les plus efficaces.

Contacts presse :

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – [01 82 53 80 90](tel:0182538090) – [07 60 10 95 05](tel:0760109505)

Sébastien Mabille : sebastien.mabille@iledefrance-mobilites.fr – [01 47 53 28 42](tel:0147532842) – [06 15 39 21 58](tel:0615392158)

www.iledefrance-mobilites.fr/presse



-

Faire évoluer les trains circulants dans le métro et le RER

Les nouveaux métros et RER mis en service (*MF01, MP05, MP14, MF19, Mi20, et RER NG*) permettent de réduire drastiquement les polluants liés au « *freinage mécanique* » qui est l'une des principales sources de pollution dans les tunnels du métro. Cette modernisation s'échelonne sur plusieurs années et d'ici la toute fin du programme en 2034, Île-de-France Mobilités a demandé aux deux opérateurs d'expérimenter et développer de nouveaux systèmes permettant de réduire les émissions de particules liées au freinage qui pourraient être rapidement et massivement déployés :

- De nouvelles semelles et garniture de frein moins émissives de particules (Wabtec)
- Un système de captation des particules de freinage en cours d'expérimentation par la SNCF dans le cadre de l'appel à projets piloté par la Région Île-de-France (Tallano).

Développer les outils existants et en tester de nouveaux

Un des facteurs permettant de diminuer la concentration des particules fines consiste à faire circuler l'air. Île-de-France Mobilités avec la RATP et la SNCF vont donc augmenter et/ou améliorer la capacité des systèmes de ventilation.

Une quarantaine de ventilateurs vont être renouvelés ou voir leur capacité de ventilation augmenter dans les 2 prochaines années dans les zones opérées par la RATP et des ventilateurs sont à l'étude pour être ajouté à Sevrans-Beaudottes (RER B) et Cergy-Préfecture (SNCF).

Par ailleurs 3 études ciblées seront conduites par la RATP : Une étude pour maximiser les débits des ventilateurs sur la ligne 5 (secteur Stalingrad-Jaurès), une étude pour la remise en service des ventilateurs de confort du RER A à la gare de Lyon, puis Nation, Charles de Gaulle-Etoile et Auber, et enfin tester une nouvelle technologie qui permettrait d'augmenter le débit des ventilateurs (dispositif bio-clipsable).

Île-de-France Mobilités souhaite qu'une logique d'opportunité se développe à l'occasion de la réalisation de travaux importants qui permettent d'améliorer la qualité de l'air par des solutions architecturale comme il sera fait avec les travaux de la station Saint-Michel Notre Dame (RER C) qui permettront d'ouvrir des baies vitrées sur les quais de Seine.

Encourager l'innovation vers des solutions durables

À la suite de l'appel à projet de la Région Île-de-France (2018-2021) plusieurs technologies ont été retenues pour leur efficacité potentielle.

Île-de-France Mobilités, RATP, SNCF, ont sélectionné quatre sites pilotes pour expérimenter le traitement de l'intégralité des quais d'une même gare ou station avec quatre technologies différentes :

- Gare de Lyon (RER A), la RATP expérimentera une solution de piégeage des particules
- Avenue Foch (RER C), la SNCF teste un dispositif de captation passive des particules (TrapAparT)
- Porte de Clichy (REC C), expérimentation d'un dispositif par filtration mécanique (Mann+Hummel) avec la SNCF
- Neuilly Porte Maillot (RER C), expérimentation d'un dispositif par filtration à eau (Starklab) avec la SNCF

* Sevrans-Beaudottes (RER B), Avenue Foch (RER C), Magenta (RER E), Auber (RER A), Chatelet (Ligne 4), Franklin Roosevelt (Ligne 1) et depuis le mois de janvier Nation (RER A) et Châtelet-Les-Halles (RER A).

Contacts presse :

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – [01 82 53 80 90](tel:0182538090) – [07 60 10 95 05](tel:0760109505)

Sébastien Mabilille : sebastien.mabilille@iledefrance-mobilites.fr – [01 47 53 28 42](tel:0147532842) – [06 15 39 21 58](tel:0615392158)

www.iledefrance-mobilites.fr/presse

